



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 10-juin-2016

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC 09227 REAR WINDOW DEFOGGER REPAIR KIT PART 1

Autres moyens d'identification

Code du produit 190510C

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésif

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué et distribué par:

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, OH 44139 USA

Peuvent également être distribués par:

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex

(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail

mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Peut provoquer une allergie cutanée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect Jaune

État physique Liquide

Odeur Irritante

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Intervention

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

En cas d'incendie: Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

48.75241 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
acide-acrylique	79-10-7	1 - 5	*
hydroperoxyde de cumene	80-15-9	1 - 5	*
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement les yeux ou la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts, Bases fortes

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acide-acrylique 79-10-7	TWA: 2 ppm S*	(vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 30 mg/m ³ (vacated) S*	TWA: 2 ppm TWA: 6 mg/m ³

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Jaune
Odeur	Irritante
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	> 149 °C / >300 °F	
Point d'éclair	> 93 °C / > 200 °F	Test en vase clos Tag Closed Cup
Taux d'évaporation	< 1	Acétate de butyle = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.08 @ 80°F	
Hydrosolubilité	Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	7%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Bases fortes

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Contact oculaire	Irritant oculaire sévère. Peut provoquer des brûlures.
Contact avec la peau	En cas de contact, provoque une irritation oculaire sévère, voire des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
acide-acrylique 79-10-7	= 33500 µg/kg (Rat) = 193 mg/kg (Rat)	= 295 mg/kg (Rabbit) = 280 µL/kg (Rabbit)	= 11.1 mg/L (Rat) 1 h = 3.6 mg/L (Rat) 4 h
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	= 382 mg/kg (Rat)	= 0.126 mL/kg (Rabbit)	= 220 ppm (Rat) 4 h
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	= 5050 mg/kg (Rat)	> 3000 mg/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
acide-acrylique 79-10-7	-	Group 3	-	-

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A2 - Cancérogène présumé chez l'humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 2564 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 2826 mg/kg

ETAmél 6.6 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

81.14791 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
acide-acrylique 79-10-7	0.17: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 0.04: 72 h	222: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static	270: 24 h Daphnia magna mg/L LC50 Static 95: 48 h Daphnia

	Desmodesmus subspicatus mg/L EC50		magna mg/L EC50
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	-	3.9: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	7: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	-	213 - 242: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acide-acrylique 79-10-7	0.38 - 0.46
méthacrylate de 2-hydroxyéthyle 868-77-9	0.47

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critères de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
acide-acrylique 79-10-7	-	-	-	U008
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	-	-	-	U096

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

Nom d'expédition

Non réglementé

IATA

Nom d'expédition

Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition

Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Non répertorié.
ENCS	Non répertorié.
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Non répertorié.
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
acide-acrylique - 79-10-7	1.0
hydroperoxyde de cumène - 80-15-9	1.0
saccharine - 81-07-2	1.0

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
acide-acrylique 79-10-7	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
hydroperoxyde de cumène 80-15-9	10 lb	-	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
acide-acrylique 79-10-7	X	X	X
hydroperoxyde de cumene 80-15-9	X	X	X
saccharine 81-07-2	X	X	X
argent 7440-22-4	X	X	X
eau 7732-18-5	-	-	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

E - Matière corrosive

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Dangers pour la santé 3	Inflammabilité 1	Instabilité 0	-
HMIS	Dangers pour la santé 3	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 10-juin-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 29-févr.-2016

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC 09227 REAR WINDOW DEFOGGER REPAIR KIT PART 2

Autres moyens d'identification

Code du produit 390144C

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Revêtement

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué et distribué par:

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, OH 44139 USA

Peuvent également être distribués par:

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex
(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Cuivre

État physique Liquide

Odeur Alcool

Conseils de prudence - Prévention

Utiliser l'équipement de protection individuel requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

6.02 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
argent	7440-22-4	30 - 60	*
acétate-d'éthyle	141-78-6	10 - 30	*
éthanol	64-17-5	10 - 30	*
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	7 - 13	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable. Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éliminer les sources d'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles Agents comburants forts, Peroxydes, Acides, Bases

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
argent 7440-22-4	TWA: 0.1 mg/m ³ dust and fume	TWA: 0.01 mg/m ³ (vacated) TWA: 0.01 mg/m ³	IDLH: 10 mg/m ³ dust TWA: 0.01 mg/m ³ dust
acétate-d'éthyle 141-78-6	TWA: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1400 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 1400 mg/m ³
éthanol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m ³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
Protection respiratoire	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Cuivre
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	> 38 °C / >100 °F	
Point d'éclair	-10 °C / 14 °F	Test en vase clos Tag Closed Cup
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	11.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité:	2.2%	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.48	
Hydrosolubilité	Partiellement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	49.8%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Peroxydes, Acides, Bases

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
argent 7440-22-4	> 2000 mg/kg (Rat)	-	-
acétate-d'éthyle 141-78-6	= 5620 mg/kg (Rat)	> 18000 mg/kg (Rabbit) > 20 mL/kg (Rabbit)	-
éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (Rat)	-	= 124.7 mg/L (Rat) 4 h
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyl e 108-65-6	= 8532 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagenicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
éthanol 64-17-5	A3	Group 1	Known	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité chronique Peut entraîner des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut entraîner des effets indésirables sur le foie. Contient un produit

Effets sur certains organes cibles toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.
Vessie, Sang, Système nerveux central, Yeux, Rein, Foie, Cloison nasale, Appareil reproducteur, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 3458 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 30407 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)
706.9 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

8.46 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
argent 7440-22-4	-	0.0062: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.00155 - 0.00293: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 0.064: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	0.00024: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
acétate-d'éthyle 141-78-6	3300: 48 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	220 - 250: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 352 - 500: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 484: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	560: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
éthanol 64-17-5	-	12.0 - 16.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13400 - 15100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	9268 - 14221: 48 h Daphnia magna mg/L LC50 10800: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyl e 108-65-6	-	161: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
acétate-d'éthyle 141-78-6	0.6
éthanol 64-17-5	-0.32
acétate-de-2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	0.43

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critères de classement	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série U
argent 7440-22-4	-	Included in waste stream: F039	5.0 mg/L regulatory level	-
acétate-d'éthyle 141-78-6	-	Included in waste stream: F039	-	U112

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
argent 7440-22-4	Toxic
acétate-d'éthyle 141-78-6	Toxic Ignitable
éthanol 64-17-5	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification UN 1993
 Nom d'expédition Combustible liquide, n.o.s, (Acétate d'éthyle, Éthanol), Quantité limitée (LQ)
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II

IATA

ONU/n° d'identification ID 8000
 Nom d'expédition Bien de consommation, Quantité limitée (LQ)
 Classe de danger 9

IMDG

ONU/n° d'identification UN 1993
 Nom d'expédition Combustible liquide, n.o.s, (Acétate d'éthyle, Éthanol), Quantité limitée (LQ)
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 N° d'urgence F-E, S-E

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme
 DSL/NDL Est conforme
 EINECS/ELINCS Non répertorié
 ENCS Est conforme
 IECSC Est conforme
 KECL Est conforme
 PICCS Est conforme
 AICS (Australie) Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
 DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
 EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
argent - 7440-22-4	1.0

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
argent 7440-22-4	-	X	X	-

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
argent 7440-22-4	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
acétate-d'éthyle 141-78-6	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
éthanol - 64-17-5	Carcinogen Developmental
4,4'-[(3,3'-dichloro[1,1'-biphényl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[2,4-dihydro-5-méthyl-2-phényl-3H-pyrazole-3-one] - 3520-72-7	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
argent 7440-22-4	X	X	X

acétate-d'éthyle 141-78-6	X	X	X
éthanol 64-17-5	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro Sans objet
d'enregistrement de pesticide

Classe de danger SIMDUT

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 29-févr.-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 12-mai-2016

Version 6

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC 09227 REAR WINDOW DEFOGGER REPAIR KIT PART 3

Autres moyens d'identification

Code du produit 396319A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Activateur

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué et distribué par:

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, OH 44139 USA

Peuvent également être distribués par:

ITW Permatex Canada
35 Brownridge Road, Unit 1
Halton Hills, ON Canada L7G 0C6
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex
(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Danger

Nocif en cas d'ingestion
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Liquide et vapeurs très inflammables



Aspect Vert

État physique Liquide

Odeur Alcoolique

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuel requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
Porter un appareil de protection des yeux/du visage
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocké dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- La classification comme cancérigène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (no EINECS 200-753-7).

Toxicité aiguë inconnue

1.88 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

substance

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Secret industriel
propane-2-ol	67-63-0	60 - 100	*
solvant-stoddard	8052-41-3	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éliminer les sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Autres informations La pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs ; mais pas nécessairement empêcher l'ignition dans les espaces clos.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
propane-2-ol 67-63-0	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m ³ (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m ³	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m ³
solvant-stoddard 8052-41-3	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 525 mg/m ³	IDLH: 20000 mg/m ³ Ceiling: 1800 mg/m ³ 15 min TWA: 350 mg/m ³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation
----------------------	---

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
Protection respiratoire	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Vert
Odeur	Alcoolique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	82 °C / 180 °F	
Point d'éclair	12 °C / 54 °F	Test en vase clos Tag Closed Cup
Taux d'évaporation	7.7	Acétate de butyle = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	12.0%	
Limite inférieure d'inflammabilité:	2.0%	
Pression de vapeur	32 mm Hg @ 68°F	
Densité de vapeur	2.1	Air = 1
Densité relative	0.79 @ 77°F	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	96.5%
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut être nocif par inhalation.
Contact oculaire	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
propane-2-ol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.
Cancérogénicité Aucune information disponible.
Effets sur certains organes cibles Système nerveux central, Yeux, Rein, Système respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 1938 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 4206 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)
75.2 mg/l
)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

3.5 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
--------------	----------------------------	---------	-----------

propane-2-ol 67-63-0	1000: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	11130: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 9640: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1400000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50	13299: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
-------------------------	--	--	--

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
propane-2-ol 67-63-0	0.05

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Cette matière telle que livrée est un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261).

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
propane-2-ol 67-63-0	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification 1219
Nom d'expédition Isopropanol, Quantité limitée (LQ)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II
Numéro de guide d'intervention d'urgence 129

IATA

ONU/n° d'identification ID 8000
Nom d'expédition Bien de consommation
Classe de danger 9
Code ERG 9L

IMDG

ONU/n° d'identification UN 1219
Nom d'expédition Isopropanol, Quantité limitée (LQ)
Classe de danger 3

Groupe d'emballage
N° d'urgence

II
F-E, S-D

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
propane-2-ol - 67-63-0	1.0

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
propane-2-ol 67-63-0	X	X	X
solvant-stoddard 8052-41-3	X	X	X
acide-2-ethylhexanoïque, -sec-de-cuivre 22221-10-9	X	-	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

B2 - Liquide inflammable, D2B - Matières toxiques

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
HMIS	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 12-mai-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité